



7 novembre 2016

Madame la Ministre,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de demande de subvention pour l'année 2017 de l'AREAC, association du personnel du ministère de la culture et de la communication en région Pays de la Loire.

L'ensemble des membres du conseil d'administration, au nombre de 12, et les adhérents sont très attachés à l'existence de cette association qui couvre deux sites (Ecole d'architecture et Drac) et nous souhaitons poursuivre notre action qui fédère et permet d'entretenir des relations conviviales entre collègues. En 2016 nous comptons 105 adhésions dont 11 retraités et, pour une grande majorité, fidèles à l'association depuis de nombreuses années. La cotisation annuelle est fixée à 16€.

Pour l'année 2017, nous sollicitons une subvention de **7900€** (dont 1600 pour l'arbre de Noël) pour mener à bien tous nos projets. Nos adhérents sont en attente de nos propositions et nous souhaitons continuer l'organisation d'événements fédérateurs toujours très bien accueillis.

En 2016 l'association a poursuivi ses actions, principalement de billetterie (cinéma, chèque Lire/cd, spectacles et entrées culturelles, nuitées camping, parc d'attraction, balnéothérapie, structures sportives), poste qui reste très important, avec augmentation conséquente de l'aide de l'AREAC allant jusqu'à 30%.

Depuis maintenant 4 ans l'Areac propose un voyage qui rencontre un très vif succès.

Après Lisbonne, Séville, Naples, 19 adhérents se sont rendus à Berlin. Les participants ont beaucoup apprécié leur séjour germanique et l'objectif 2017 est de proposer une nouvelle destination.

Pour la 3^{ème} année des cours de Tai chi sont proposés sur la pause méridienne aux agents de la DRAC et de l'ENSA et nous tenons à poursuivre cette activité.

L'association s'implique également au niveau local dans les événements nationaux tels la fête de la musique, et les événements internes, comme « les agents ont du talent ».

Association Régionale d'Études et d'Animations Culturelles

Siège social : Direction régionale des affaires culturelles

1 rue Stanislas Baudry – BP 63518

44035 NANTES CEDEX 1

Tél 02.40.14.23.00 – Fax 02.40.14.23.01

L'AREAC continue de proposer aux agents des commandes groupées à prix CE très intéressants (biscuiterie, ustensiles ménagers, produits de beauté, champagne, chocolats etc.).

La collaboration avec le CAP culture reste très précieuse, tant pour l'organisation des journées parents-enfants, que pour la diffusion auprès de nos adhérents de voyages et sorties mutualisés entre les associations adhérentes au CAP, des événements fédérateurs (course, tournoi, concours etc.) et pour tous les précieux conseils prodigués tant sur le plan juridique que financier.

En juin 2016 11 de nos collègues ont participé à la course du Ministère organisée par le CAP et l'Areac a pris en charge les billets de train.

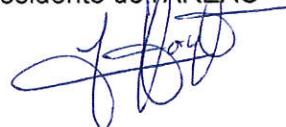
L'association proroge son adhésion au contrat MAIF en attendant la mutualisation des contrats négociée par le CAP.

L'AREAC a également accueilli en Mai 2016 l'Assemblée générale annuelle des responsables d'associations. Ces journées ont été riches d'échanges et ont permis à nos collègues de découvrir avec plaisir Nantes et sa région.

En souhaitant vivement que ces demandes reçoivent un avis favorable, et en vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer Madame la Ministre, l'expression de ma très respectueuse considération.

Pour l'AREAC

Mireille HOYET
Présidente de l'AREAC



A R E A C

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2016

COMPTE-RENDU

Le quorum (1/3 des adhérents +1) étant atteint, la séance s'ouvre à 14 h 15.
24 adhérents sont présents, 27 représentés.
2 invités

1 - PRÉSENTATION DES MEMBRES DU BUREAU 2015

En l'absence de la la présidente, Marie-Laure PASQUIER, Mireille HOYET, Vice-Présidente, ouvre la séance en présentant les membres du conseil d'administration 2015 à l'assemblée, et les remercie vivement pour leur travail précieux, constructif et persévérant.

Elle fait un point rapide sur les actions habituelles de l'année passée, principalement de billetterie.

L'AREAC a compté pour l'année 2015 : 105 adhérents (contre 100 en 2014), dont 60 en service déconcentré, 28 en établissement public, 11 retraités et 6 extérieurs.

La cotisation annuelle, de 15 €, est unique pour tous, n'a pas été augmentée l'année dernière, et ce depuis 6 ans.

L'AREAC est adhérente au CAP, Collectif des Associations de Personnel du Ministère de la culture et de la communication, pour une cotisation annuelle de 15 €. Cette collaboration reste très précieuse, tant pour l'accompagnement des journées parents-enfants, que pour la mutualisation et la diffusion des voyages des différentes associations, ainsi que des événements fédérateurs (course à pied, week-end voile, concours photo, nouvelles et poésie...) et aussi pour tous les conseils prodigués que ce soit juridiques ou d'organisation.

Il n'y a pas eu de changement notable au sein du conseil d'administration, qui compte douze membres. Nos deux collègues, partis à la retraite en 2011, qui assuraient la trésorerie, ont poursuivi leur mission encore cette année.

En 2015, l'association a participé à la réunion des présidents d'association du MCC, qui s'est tenue du 29 au 31 mai à Paris. Cette réunion était également l'occasion de fêter les 15 ans du Cap.

En 2016, la réunion des présidents d'association du MCC aura lieu à Nantes les 20, 21 et 22 mai. Une subvention de 5 000 € est allouée par le CNAS à l'AREAC pour aider à l'organisation de cette réunion. Une subvention complémentaire a été demandée à l'ENSA de Nantes.

Elle conclut en passant la parole à chacun des membres qui va exposer le bilan 2015 du domaine qu'il a à sa charge et proposera les projets 2016.

2 - ARBRE DE NOËL

Comme les années précédentes, le spectacle de Noël s'est déroulé à l'extérieur des locaux de la DRAC ou de l'École d'Architecture. Pour Noël 2015, nous nous sommes retrouvés le samedi 12 décembre au Sentier des Daims à Frossay.

Tout d'abord, nous avons pu découvrir le Parc L'Arche de Noël avec départ en petit train, puis continuer par une visite, à pied, des Maisons et Palais de Noël avec conteurs, lutins et animaux et rencontre avec le Père Noël. Un chocolat chaud nous a été offert en fin de parcours. Puis, nous avons assisté à un spectacle intitulé « Pinocchio » (durée : 1H30) et en fin d'après-midi, nous nous sommes réunis autour d'un goûter.

78 personnes ont pu voir ce spectacle dont 33 enfants.

Le budget de l'opération s'est élevé à 2 101 € (dont 1 951 € pour le spectacle et le goûter et 150 € pour les friandises). Il est précisé que la DRAC a participé aux frais à hauteur de 500 € et l'École d'Architecture à hauteur de 400 €. Pour rappel, le CNAS verse une subvention de 1 600 € destinée spécifiquement à l'organisation de ce spectacle.

Pour 2016, l'association va à nouveau solliciter les compagnies de la région pour pouvoir proposer son spectacle de fin d'année.

Chèques cadeaux

En 2015, 151 enfants des agents rattachés à la DRAC ont bénéficié d'un chèque-cadeau de 30 €.

3 - CINÉMA, CHÈQUE-CD, CHÈQUE-LIRE

Cinéma

Marcel NAVARRE nous fait part du bilan de ses ventes de billets cinéma sur 2015 : 1 052 billets ont été vendus, ce qui correspond à une dépense de l'AREAC équivalente, soit 1 052 €.

Il rappelle le montant de la participation de l'AREAC qui est de 1 € par billet sur le tarif CE des cinémas Gaumont Nantes, Pathé Atlantis, UGC Ciné Cité Atlantis, Katorza, Concorde, Cinéville, Ciné Pôle Sud.

D'autre part, il est rappelé que l'AREAC peut apporter une aide de 1 € par billet acheté dans les salles de cinéma non concernées par l'offre tarifs CE.

Depuis 2014, le quota est de 30 billets par adhérent.

Il est voté à l'unanimité la reconduction, sans changement, de cette action.

Chèque-Multimédia, chèque-lire

En 2015, 317 chèques-Lire, d'une valeur de 10 €, et chèques-Multimédia, d'une valeur de 15 €, ont été vendus. L'AREAC a aidé à hauteur de 20 % par chèque, soit 2 € pour les chèques-lire et 3 € pour les chèques-multimédia, soit un débours de 687 €.

Quota annuel de 12 chèques (chèque-lire et chèque-Multimédia confondus).

Il est voté à l'unanimité la reconduction, sans changement, de cette action.

4 – BILLETTERIE SPECTACLE ET LOISIRS

Parc d'attraction

L'AREAC assure toujours la vente d'entrées à prix CE pour différents parcs (Puy du Fou, le Futuroscope). La billetterie concerne également le parc Astérix, le musée Grévin, France miniature et la Mer des Sables (vente en ligne des billets par le biais de l'AREAC).

Ces billets peuvent faire l'objet d'une aide au titre de l'aide aux loisirs.

Billets Salons Beaujoire

En 2015, 24 billets ont été vendus au tarif CE pour un montant de 116 € :

- Salons Créativa : 6
- Ar To Play : 14
- Habitat Déco : 2
- Réception Mariage : 2

Depuis cette année, la réservation, le paiement et l'impression des billets s'effectuent en ligne. Il n'est plus nécessaire de se déplacer. Si les salons ne sont pas à tarif CE, les billets peuvent faire l'objet d'une aide au titre de l'aide aux loisirs.

Pour 2016, cette billetterie sera reconduite.

Aide aux loisirs

Élisabeth DERVAUX, qui s'occupe du remboursement aux adhérents de la billetterie spectacles (hors tarif C.E.), indique que le montant global de la participation AREAC à cette activité s'est élevé à 1 857 €.

Il est intéressant de noter que sur les 105 adhérents :

- 52 personnes n'ont demandé aucun remboursement,
- 19 personnes ont demandé un remboursement entre 0 et 20 €,
- 14 personnes ont demandé un remboursement entre 20 et 40 €,
- 10 personnes ont demandé un remboursement entre 40 et 60 €
- 4 personnes ont atteint leur quota.

Pour 2015, les modalités de prise en charge des billets étaient les suivantes : participation de 25 % du prix du billet, plafonnée à 10 €, avec un quota annuel de 60 € par adhérent.

Il est voté à l'unanimité la reconduction, sans changement, de cette action.

5 – L.A. BOX Week-end et activités

Depuis 2015, l'AREAC propose des coffrets cadeaux « L.A. Box ! Activités » et « L.A. Box ! Week-ends ». L'AREAC fait une remise de 20 % sur le prix CE sur le premier de chaque coffret, les autres coffrets achetés sont au prix CE, soit :

- « L.A. Box ! Activités » : prix AREAC : 35,20 € (PP : 49 € - prix CE : 44 €)
- « L.A. Box ! Week-ends » : prix AREAC : 108 € (PP : 149 € - prix CE : 135 €)

En 2015, il a été vendu 4 « L.A. Box ! Week-ends » et 2 « L.A. Box ! Activités », soit un coût pour l'AREAC de 122 €.

Il est voté à l'unanimité la reconduction, sans changement, de cette action.

6 – ACTIVITÉS SPORTIVES

Piscine

Marcel NAVARRE et Maryline GREGOIRE, qui s'occupent de la vente de contremarques, ont vendu, en 2015, 17 contremarques tarifs Adulte à 26,50 €. Ces contremarques donnent accès à toutes les piscines nantaises.

En 2015, l'AREAC a accordé une aide de 15 % sur les abonnements, ce qui représente un débours de 93 €.

Il est rappelé que l'AREAC peut également accorder son aide de 15 % sur présentation d'un abonnement de piscine située hors de Nantes.

Il est voté à l'unanimité la reconduction, sans changement, de cette action.

7 - AIDE AUX LICENCES

En 2015, l'action, gérée par Catherine CHATELAIN, a permis de soutenir sur l'année 38 licences sportives ou culturelles pour un total de 521 €.

L'AREAC participe à hauteur de 20 % avec un maximum de 14 € par adhérent (en une ou plusieurs licences ou cotisations, les adhérents pouvant présenter les licences de leur conjoint ou enfants).

Il est voté à l'unanimité la reconduction, sans changement, de cette action.

8 – ESPACE AQUATIQUE CALICEO

En 2015, l'AREAC a proposé des entrées à Calicéo, espace de remise en forme aquatique, de beauté et de massage, à Saint-Herblain.

L'AREAC accorde une aide à hauteur de 20 % sur les 6 premières entrées au tarif CE, soit le pass à 11,44 €. Les entrées suivantes seront vendues au tarif CE de 14,30 €

Pour 2015, l'AREAC a vendu 6 Pass 2h.

Il est voté à l'unanimité la reconduction, sans changement, de cette action.

9 - LOCATION DE MOBIL-HOME

Florence KLEIN assure la vente de nuitées dans les 20 campings de Vagues Océanes, utilisables pendant les mois d'avril, mai, juin et début septembre (jours fériés, week-ends et vacances scolaires compris) dans des mobile-homes de 4 à 6 personnes.

En 2015, 15 nuitées ont été vendues aux adhérents au tarif de 23,10 € la nuitée (achat par deux nuitées minimum). L'AREAC accorde une aide de 30 % sur le tarif CE qui s'élève à 33 €. L'AREAC a donc dépensé la somme de 148,50 €.

Pour 2016, le début des réservations est fixé au 2 mars 2016.

Il est voté à l'unanimité la reconduction, sans changement, de cette action.

10 - SORTIES EN GROUPE - PETITS VOYAGES

Sortie Parents-Enfants le Cap

Aucune sortie Parents-Enfants n'a été organisée en 2015.

Le CAP, collectif des associations du personnel du ministère (auquel nous adhérons), participe pour l'ensemble de la journée, tous prestataires confondus, à hauteur de 70% plafonné à 350€, soit un montant de facture(s) de 500€.

Chaque année, il désigne un thème, en 2015 c'était Trésor (richesse, chose précieuse). Nous ne connaissons pas encore le thème pour l'année 2016.

Sortie à la journée

En 2015, il a été proposé d'effectuer la traversée (avec guide) de la baie du Mont Saint-Michel. 22 personnes ont participé à cette sortie qui a eu lieu au mois de juin. .

Pour 2016, la sortie à la journée pourrait avoir lieu à Chaumont-sur-Loire.

Il est voté à l'unanimité la reconduction de cette action.

Voyage

Élisabeth s'est attachée à l'organisation d'un voyage à Naples, au départ de Nantes, d'une semaine cette fois-ci du 25 septembre au 2 octobre 2015 pour un groupe de 20 personnes maximum. Une visite guidée de Naples, une journée à Capri et à visite de Pompéi ont été proposés dans le cadre de ce séjour. Ils sont revenus enchantés et redemandeurs !

Le prix de 360 € adhérents et 420 € non adhérent comprenait : avion, hébergement, une journée à Capri (tour de l'île en bateau) et visite de Pompéi.

Coût total : 9 878 €

Participation des adhérents : 7 650 €

(subvention AREAC 30% personnel – 15 % extérieur)

Dépense : 2 228 € -

Une provision est réservée de 2000€. pour 2016.

Le choix de destination n'est pas encore arrêté : plusieurs pistes, en attente de devis (Amsterdam, Berlin, Prague, Split.....)

Le choix est souvent conditionné au prix des billets d'avion, pour pouvoir proposer un voyage au prix le plus intéressant possible.

Vote à l'unanimité sur le principe d'un voyage à l'étranger aidé par l'AREAC dans la limite de 30 %.

11 - ACTIVITÉ IN SITU DRAC

Depuis novembre 2014, une activité de Tai Chi Chuan est proposée à la DRAC. Jusqu'en juin 2015, une quinzaine de personnes (DRAC + ENSA) se sont retrouvée tous les lundis sur la pause méridienne pour y participer.

Depuis le mois de septembre 2015, cette activité est également proposée à l'ENSAN le mardi midi.

Le coût de cette activité revient à 30 €/an par adhérent.

L'AREAC, quant à elle, prend en charge le coût de la licence de l'animatrice soit 300 €.

Une adhérente souhaiterait savoir s'il serait possible d'organiser un stage de Tai Chi durant une semaine.

12 - ACHATS GROUPÉS

En 2015, plusieurs commandes groupées ont été organisées, à savoir :

- des produits de la biscuiterie Saint-Michel et Bijou par Catherine CHATELAIN,
- des bijoux par Elisabeth DERVAUX,
- des parfums par Magali CALBO,
- des produits Rivadis par Florence KLEIN,
- de champagnes par Mireille HOYET et Elisabeth DERVAUX.

13 – ACTION POUR TOUS

Course du CAP

Pour la 1ère fois, en 2015, 9 personnes de la DRAC et de l'ENSAN ont participé à la course organisée par le CAP Culture.

Maryline nous présente cette action qui sera renouvelée en 2016.

Au départ il s'agit d'une initiative personnelle, le CAP a pris en charge exceptionnellement le remboursement des billets de train (tarifs billets mini groupes 25 € AR). L'AREAC a voulu s'y associer également en fournissant des tee-shirts aux participants (budget de 150 €). Tout le monde a terminé sans problèmes (5 kms).

En 2016, une proposition sera faite aux adhérents AREAC. Un budget a été programmé pour l'achat des billets à tarif réduit. La date de la course n'est pas connue à ce jour.

Les agents ont du talent :

A l'instar de l'événement organisé par le ministère, la manifestation « Les agents ont du Talent » a été organisée en région, à la DRAC, du 7 au 11 décembre. Le centre de documentation s'est transformé en galerie d'art où peintres, dessinateurs, sculpteurs, photographes et danseurs étaient au rendez-vous. 11 artistes nous ont fait partager leur passion et talent. L'inauguration a rassemblé de nombreux collègues venus voir les œuvres, accueillis par un petit apéritif offert par l'AREAC.

Livret :

Un nouveau livret sera élaboré en 2016 et sera remis à chacun des adhérents au moment de leur adhésion.

14 - BILAN 2015 - BUDGET 2016

Marcel NAVARRE, trésorier de l'AREAC, présente les chiffres du bilan 2015 et du budget 2016.

Il est rappelé que les tableaux détaillés sont à la disposition de chaque adhérent de l'AREAC, sur simple demande.

Le quitus est accordé à l'unanimité au Trésorier ainsi qu'à la Trésorière-adjointe.

15 - DEMANDE DE SUBVENTION 2016

La demande de subvention 2016 s'élève à 5 900 € (hors la ligne "Noël" qui a été inscrite à part d'un montant de 1 600 €), s'y ajoute les 5 000 € demandés pour l'organisation de la réunion des présidents des associations de personnels du MCC. Le C.N.A.S. a donné son accord de principe à cette demande. Le versement de la subvention interviendra dans le courant du mois de mars.

16 - COTISATION 2016

Depuis 2010, le montant de la cotisation s'est maintenu à 15 €, il est proposé de l'augmenter d'un euro soit la cotisation à 16 €.

Cette augmentation de 1 € est soumise au vote :

Vote : POUR : 44 CONTRE : 7 ABSTENTION : 0

17 - ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres sortants se représentant :

- Edith BROSSEAU
- Florence KLEIN

Membre sortant ne se représentant pas : Marie-Laure PASQUIER
Olivier REZEAU

Membre démissionnaire ne se représentant pas : néant

Membres entrants : Nathalie BOURRY
Béatrice HERBLIN

Tous ces membres (renouvelés ou nouveaux) sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'administration de l'AREAC comprendra 12 membres en 2016 :

Nathalie BOURRY, Édith BROSSEAU, Magali CALBO, Yannick CARRE, Catherine CHATELAIN, Élisabeth DERVAUX, Maryline GREGOIRE, Béatrice HERBLIN, Mireille HOYET, Florence KLEIN, Marcel NAVARRE, Florence TESSIER.

Dans les 15 prochains jours, le Conseil d'administration de l'AREAC se réunira et procédera aux élections des membres du bureau : Président(e), Trésorier(e) et Secrétaire de l'association pour l'année 2016.

La séance est levée à 15 H 30
La galette de l'amitié est partagée avec tous les participants de cette Assemblée Générale 2016.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Secrétariat général

DEMANDE DE SUBVENTION

EXERCICE **2017**

INTITULE DE L'ASSOCIATION

AREAC – DRAC DES PAYS DE LA LOIRE

N° de SIRET

334 201 738 00 21

Adresse

1 rue Stanislas Baudry 44000 NANTES

Téléphone

*0240142300

Date de la dernière assemblée générale

28/01/16

Date dernière modification des statuts

13/01/05

Composition du bureau

président(e)
vice président(e)
secrétaire
secrétaire adjoint(e)
trésorier(e)
trésorier(e) adjoint(e)

HOYET Mireille
DERVAUX Elisabeth
CHATELAIN Catherine
TESSIER Florence
NAVARRE Marcel
BROSSEAU Edith

Nombre d'agents de la DRAC, du pôle, du service ou de l'établissement

195

Nombre d'adhérents

105

dont

Internes
Externes
Retraités

89
5
11

Montant des adhésions par catégorie

16 € - Tarif unique

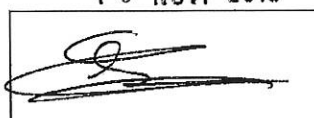
PROJET DE BUDGET 2017 CREDIT HORAIRE *

AREAC – DRAC DES PAYS DE LA LOIRE	Nom, Prénom	Grade	Affectation	Fonction associative	Nbre d'heures
1	HOYET Mireille	Adj. Adm.	ENSAN	Présidente	24
2	DERVAUX Elisabeth	Adj. Adm.	DRAC	Vice-Présidente	24
3	CHATELAIN Catherine	Adj. Adm.	DRAC	Secrétaire	24

* 72 heures de décharge à répartir (+ 24 heures pour l'association qui accueille la réunion annuelle des associations)

10 NOV. 2016

Signature du président de l'association



AREAC - DRAC DES PAYS DE LA LOIRE		Budget 2015		Budget 2016		Budget 2017	
		Exécuté		projet voté		Projet	
		en euros		en euros		en euros	
REPORT ANNEE PRECEDENTE (1)	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
FONCTIONNEMENT		200,52 €		223,00 €	- €	118,50 €	232,50 €
Ressources							- €
Subventions CNAS	5 400,00 €		5 900,00 €		5 900,00 €		6 300,00 €
Subvention CNAS Réunion des Présidents			5 000,00 €		5 000,00 €		
Subvention ENSAN Nantes Réunion des Présidents					1 000,00 €		
Cotisations (105 en 2016)	1 575,00 €		1 560,00 €		1 680,00 €		1 760,00 €
Intérêts livret bleu crédit Mutuel	130,00 €		130,00 €		130,00 €		130,00 €
Subvention Noël CNAS	1 600,00 €		1 600,00 €		1 600,00 €		1 600,00 €
Machine à café Pause Café Wending	95,22 €		100,00 €				50,00 €
Frais							
Frais bancaires		80,00 €		80,00 €		80,00 €	90,00 €
Fonds de roulement		190,00 €		190,00 €		190,00 €	190,00 €
Assurance							
Réunion annuelle des présidents		15,00 €		5 000,00 €		6 000,00 €	15,00 €
Cotisation CAP Culture		70,00 €		15,00 €		70,00 €	70,00 €
Frais Assemblée Générale		70,00 €		70,00 €		70,00 €	80,00 €
Frais de fonctionnement				80,00 €		80,00 €	
TOTAL (2)	8 800,22 €	425,00 €	14 290,00 €	5 435,00 €	15 310,00 €	6 435,00 €	9 840,00 €
ACTIVITES SOCIALES							
Cadeaux Noël (part. AAS en recette)	4 650,00 €	4 710,00 €	4 650,00 €	4 650,00 €	4 140,00 €	4 080,00 €	4 080,00 €
Spectacle Noël (y compris participation DRAC et ENSAN)	900,00 €	1 951,50 €	900,00 €	2 000,00 €	1 200,00 €	2 350,00 €	1 000,00 €
Arbre de Noël - Friandises		161,00 €		500,00 €		450,00 €	400,00 €
TOTAL (3)	5 550,00 €	6 822,50 €	5 550,00 €	7 150,00 €	5 340,00 €	6 880,00 €	5 080,00 €
TOTAL (1)+(2)+(3)	14 350,22 €	7 448,02 €	19 840,00 €	12 808,00 €	20 650,00 €	13 433,50 €	15 152,50 €
							7 125,00 €

10 NOV 2016



AREAC - DRAC DES PAYS DE LA LOIRE		Budget 2015		Budget 2016		Budget 2017	
		Exécuté		projet voté		Projet	
		en euros		en euros		en euros	
ACTIVITES CULTURELLES		RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
Aide aux licences culturelles et sportives			521,00 €		490,00 €		500,00 €
Chèques Lire et chèques CD		2 480,00 €	3 100,00 €	2 480,00 €	3 100,00 €	2 480,00 €	3 100,00 €
Organisation/Expo "Les agents ont du talent"			50,00 €		50,00 €		50,00 €
Organisation Fête de la musique							
TOTAL (4)		2 480,00 €	3 671,00 €	2 480,00 €	3 640,00 €	2 480,00 €	3 650,00 €
BUDGETAIRE							
L'AREAC et revente)		700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
Billetterie spectacles (rembt aux adhérents)			1 922,00 €		1 600,00 €		1 800,00 €
Billetterie cinéma		5 900,00 €	7 200,00 €	4 000,00 €	5 500,00 €	4 000,00 €	5 500,00 €
Box week end et Box activités		716,00 €	900,00 €	716,00 €	990,00 €	1 077,00 €	1 347,00 €
TOTAL (5)		7 316,00 €	10 722,00 €	5 416,00 €	8 790,00 €	5 777,00 €	9 347,00 €
TOTAL (4)+(5)		9 796,00 €	14 393,00 €	7 896,00 €	12 430,00 €	8 257,00 €	12 997,00 €

10 NOV. 2016



AREAC - DRAC DES PAYS DE LA LOIRE	Budget 2015		Budget 2016				Budget 2017	
	Exécuté		projet voté		prévision d'exécution au 31/12		Projet	
	en euros		en euros		en euros		en euros	
ACTIVITES SPORTIVES	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
Cours de Tai Chi Chuan (de septembre à	600,00 €	300,00 €	600,00 €	300,00 €	510,00 €	300,00 €	480,00 €	300,00 €
Bainéothérapie/Hammam/cours aquagym	230,00 €	286,00 €	230,00 €	286,00 €	230,00 €	286,00 €	230,00 €	286,00 €
Contremarque Piscine	527,00 €	620,00 €	527,00 €	620,00 €	527,00 €	620,00 €	527,00 €	620,00 €
Course du CAP		150,00 €		400,00 €		400,00 €		400,00 €
Atelier vélo								200,00 €
TOTAL (6)	1 357,00 €	1 356,00 €	1 357,00 €	1 606,00 €	1 267,00 €	1 606,00 €	1 237,00 €	1 806,00 €
VOYAGES ET SORTIES								
Sortie à la journée	182,30 €	230,00 €	200,00 €	300,00 €			280,00 €	400,00 €
Journée Parents-Enfants CAP			500,00 €	500,00 €			500,00 €	500,00 €
Tickets mobil home (nuitées)	346,00 €	495,00 €	346,00 €	495,00 €	346,50 €	495,00 €	346,50 €	495,00 €
Voyage	7 650,00 €	9 878,00 €	6 500,00 €	8 500,00 €	7 277,20 €	9 143,70 €	8 050,00 €	10 500,00 €
TOTAL (7)	8 178,30 €	10 603,00 €	7 546,00 €	9 795,00 €	7 623,70 €	9 638,70 €	9 176,50 €	11 895,00 €
DIVERS								
Vente de parfums	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Biscuiterie Saint Michel/Bijou	998,00 €	998,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Vente de bijoux					700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
TOTAL (8)	3 998,00 €	3 998,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 700,00 €	4 700,00 €	4 700,00 €	4 700,00 €
TOTAL (6)+(7)+(8)	13 533,30 €	15 957,00 €	12 903,00 €	15 401,00 €	13 590,70 €	15 944,70 €	15 113,50 €	18 401,00 €
TOTAL GENERAL	37 679,52 €	37 798,02 €	40 639,00 €	40 639,00 €	42 497,70 €	42 265,20 €	38 523,00 €	38 523,00 €

10 NOV. 2016



AREAC - DRAC DES PAYS DE LA LOIRE

Activités sociales	Coût total de l'activité (1)	Nombre de participants (2)	Coût total par participant (3)	Financement association (4)		Financement participants (5)		Taux de subvention sur crédits Cras (6)
				Crédits Cras (4-1)	Fonds propres (4-2)	À l'association (5-1)	Personnel (5-2)	
Cadeaux Noël (part. AAS en recette)	4 140,00 €	138	30,00 €	4 140,00 €				100,00%
Spectacle Noël (y compris participa	2 350,00 €	82	28,66 €	1 150,00 €	1 200,00 €			48,94%
Arbre de Noël - Friandises	450,00 €	82	5,49 €	450,00 €	- €			100,00%
Achats culturels								
Aide aux licences culturelles et sportives	490,00 €	35	14,00 €	147,00 €	343,00 €			30,00%
Chèques Lire et chèques CD	3 100,00 €	31	100,00 €	620,00 €		2 480,00 €		20,00%
Organisation/Expo "Les agents ont du talent"	50,00 €				50,00 €			0,00%
Billetterie								
Billetterie Spectacles (achat de billets CE par l'AREAC et revente)	700,00 €					700,00 €		0,00%
Billetterie spectacles (rembt aux adhérents)	1 700,00 €	51	33,33 €	510,00 €	1 190,00 €			30,00%
Billetterie cinéma	5 500,00 €	100	55,00 €	1 500,00 €		4 000,00 €		27,27%
Box week end et Box activités	1 347,00 €	10	134,70 €	270,00 €		1 077,00 €		20,04%
Activités sportives								
Cours de Tai Chi Chuan (de septembre à juin)	510,00 €	17	30,00 €			510,00 €		0,00%
Baincothérapie/Hammam/cours aquagym	286,00 €	20	14,30 €	56,00 €		230,00 €		19,58%
Contremarque Piscine	620,00 €	20	31,00 €	93,00 €		527,00 €		15,00%
Course du CAP	400,00 €	11	36,36 €	120,00 €	280,00 €			30,00%
Voyages et sorties								
Tickets mobil home (nuitées)	495,00 €	15	33,00 €	148,50 €		346,50 €		30,00%
Voyage	9 143,70 €	19	481,25 €	1 866,50 €		7 277,20 €		20,41%

10 NOV. 2016

RECAPITULATIF DU PROJET DE BUDGET 2017

RECETTES	en euros
Solde année antérieure	232,50 €
Cotisations	1 760,00 €
Subvention Etat (CNAS) ou/et établissement	6 300,00 €
Subvention Noël	1 600,00 €
Subvention cadeau de Noël	4 080,00 €
Participations des adhérents	24 550,50 €
Autres (à préciser)	€
TOTAL	38 523,00 €

DEPENSES	en euros
Fonctionnement	445,00 €
Intervention	38 078,00 €
dont Noël	6 280,00 €
TOTAL	38 523,00 €

10 NOV. 2016

